communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 JANVIER 2011
PRESIDENCE DE MADAME LE PRESIDENT

2011_B020

OBJET : Développement Economique et Emploi - Développement économique - ZAC - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil - Cession d'un lot à la SCI Syca Provence

Le 21 janvier 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Cannat sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 14 janvier 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Danièle BRUNET, membre du bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du bureau, Vitrolles - Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puyloubier - Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du bureau, Vitrolles - Stéphane PAOLI, membre du bureau, Aix-en-Provence - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis, - Jean-Marc PERRIN, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à Alexandre GALLESE - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à Jean-Marc PERRIN- Jean-Christophe GROSSI, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à Francis TAULAN- Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à Stéphane PAOLI - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air donne pouvoir à Bruno SANGLINE

Excusé(e)s :
Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Robert FOUQUET, membre du bureau, Aix-en-Provence - Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

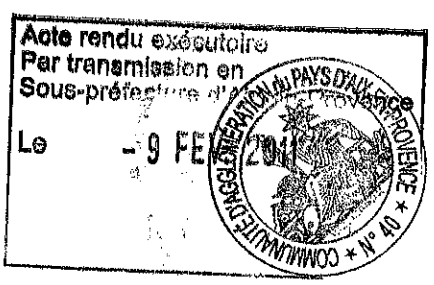

communauté du
PAYS D'AIX

06_05

DGA Environnement et Infrastructures
Direction Infrastructures et Aménagements

BUREAU DU 21 JANVIER 2011

Rapporteur : Monsieur Roger PELLENC

Objet : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC – ZAC du Carreau de la mine à Meyreuil – Cession d'un lot à la SCI Syca Provence. Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de délibérer pour la cession d'un lot de 2252 m² à la SCI Syca Provence en vue de l'implantation de l'entreprise Synergie Cad Probe, pour un montant de 168 900 € HT.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de la commercialisation de la ZAC du Carreau de la Mine, le Comité d'Agrément du 1er octobre 2010 a retenu la demande d'acquisition de lot de l'entreprise Synergie Cad Probe. Celle-ci est installée depuis juillet 2004, dans le quartier du rond point du Canet, au sein de la zone Europarc de la Sainte Victoire sur la route de Valbrillant à Meyreuil.

L'entreprise Synergie Cad Probe est une entreprise spécialisée dans la fabrication de cartes à pointes testant les puces électroniques. Elle a été créée par deux anciens salariés d'une société américaine, leader dans la conception et la fabrication des équipements d'assemblage de semi-conducteurs, en collaboration avec l'entreprise Synergie Cad, spécialiste de l'industrie électronique.

Elle emploie 19 salariés et développe son activité en France et à l'étranger. A l'heure actuelle, une entité, Synergie Cad Test a été créée afin de répondre aux besoins de nouveaux services nécessaires à l'activité de l'entreprise et quatre embauches sont prévues. L'entreprise a donc besoin aujourd'hui d'acquérir un terrain et d'y construire un bâtiment pour assurer son développement.

Il est donc proposé de céder à la SCI Syca Provence le lot F de la ZAC conformément à la décision du comité d'agrément et à la volonté de l'entreprise.

Le Cahier des Charges de Cession de Terrain de la ZAC qui impose les règles de cession, de construction et de gestion du lot sera annexé à l'acte de vente.

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-37 ;
VU la délibération n° 2006_A350 du conseil communautaire du 6 décembre 2006 créant la ZAC,
VU la délibération n° 2007_A452 du conseil communautaire du 14 décembre 2007 approuvant le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC,
VU la délibération n° 2009_A143 du conseil communautaire du 29 juillet 2009 délégant une partie des attributions du Conseil au Bureau,
VU la délibération n°2010_B561 du bureau communautaire du 10 décembre 2010, approuvant la réservation d'un lot à la SCI Syca Provence,
VU l'avis n°2010-060V4162B du 29 novembre 2010, rendu par France Domaines.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** la vente du lot F d'une superficie de 2252 m² pour un montant de 168 900 € HT, soit 202 004,40 € TTC à la SCI Syca Provence;

- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer le compromis de vente et les actes authentiques à intervenir ainsi que tous les documents se rapportant à cette transaction.

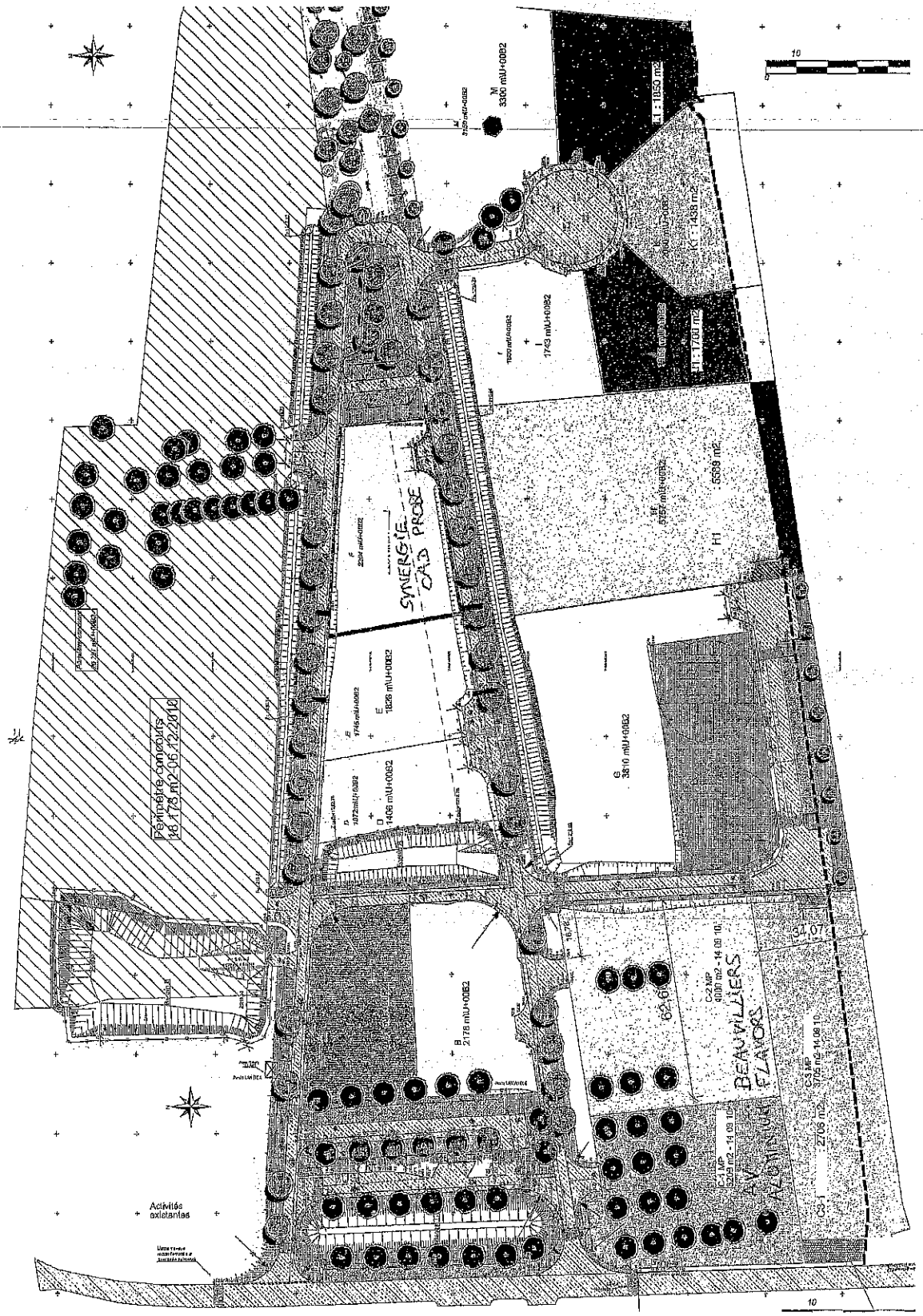
Périmètre concours
16 178 m2-06.12.2010
Activités existantes
SYNERGIE CAD PROSE
BEAUVILLIERS
AVENUE
H1 - 1438 m2
H1 - 1700 m2
H1 - 5939 m2
3300 mUH0082
1743 mUH0082
1826 mUH0082
1406 mUH0082
3810 mUH0082
2178 mUH0082
62.61
37.07
C2 MP
4080 m2 - 14.06.10
C3 MP
2706 m2 - 14.06.10
C4 MP
2228 m2 - 14.06.10
10
0

2011_B020

OBJET : Développement Economique et Emploi - Développement économique - ZAC - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil - Cession d'un lot à la SCI Syca Provence

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS-MASINI